

Les difficultés liées à la collecte des données en histoire au Cameroun : le cas des données d'archives et des sources orales

Kenfack Nanfack Cyril ¹,

Modjom Tchuénchié Josué ²

cyrilnanfackkenfack@yahoo.fr

modjomjosue@yahoo.fr

¹ Département d'Histoire et Archéologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dschang.

² Département d'Histoire et Archéologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dschang.

Résumé

Comme toute science, l'histoire dans sa quête permanente de la vérité historique rencontre plusieurs gênes de nature à compromettre l'objectivité de son rendu. En tant que science à part entière, elle a légitimé l'oralité dont la collecte n'est pas toujours évidente ; raison pour laquelle elle ne cesse d'affiner ses méthodes. C'est ainsi que l'historien dans l'exercice de son métier au Cameroun rencontre d'énormes difficultés pendant la collecte des données écrites notamment archivistiques, et orales. Lesquelles données écrites et orales constituent la pierre angulaire de la recherche. La qualité et la crédibilité des productions scientifiques sont dès lors fonction de la pertinence des données orales et écrites. Les problèmes qui freinent son travail pendant cette phase de la recherche, concernent l'accessibilité aux informateurs et l'exploitation des archives. Pour avoir les informations orales et archivistiques, le chercheur contourne diverses difficultés par des équations personnelles. Son ingéniosité lui permet de recourir aux intermédiaires et traducteurs pour les sources orales ; pour les archives il fait preuve de patience et sacrifie plus de temps ; et il critique et confronte toutes ses sources dans le but ultime d'atteindre la vérité historique et restaurer avec objectivité le passé humain. Le présent article a pour but de présenter les problèmes les plus récurrents lors de la collecte de données en histoire et de proposer quelques solutions utilisées par les chercheurs en histoire au Cameroun. L'étude croise les données écrites relevant entre autres des ouvrages, mémoires, thèses et articles scientifiques, aux sources orales. Pour y parvenir, il met en exergue quelques difficultés récurrentes dans la collecte des données orales et archivistiques en histoire, pour proposer par la suite quelques moyens de contournement.

Mots clés : Cameroun - collecte des données - informateurs - archives - sources orales.

Abstract :

Like any science, history in its continual quest for historical truth encounters several aspects that threaten the objectivity of its results. As a science in its own right, it has accepted oral sources, the collection of which is not always obvious, which is why it is constantly refining its methods. Historians encounter enormous difficulties during the

collection of written data, particularly archival, and oral data in Cameroon. Written and oral data constitute the cornerstones of historical research. The quality and credibility of historical publications are therefore a function of the relevance of oral and written data considered. The problems that hinder a historian's work during this phase of the research, concern the accessibility to informants and the access to archives. In order to obtain oral and archival information, the researcher must find personal solutions to various difficulties. The ingenuity of historians enable them to use intermediaries and translators for oral sources; for the archives they are patient and sacrifice more time. The historians apply a critical attitude to all sources with the ultimate goal of reaching historical truth and gaining an understanding of the human past with objectivity. The purpose of this article is to present the most recurrent problems in collecting historical data and to propose some solutions used by historical researchers in Cameroon. The study cross-references written data from books, dissertations, theses and scientific articles with oral sources.

Key words: Cameroon - data collection - informants - archives - oral history.

Les difficultés liées à la collecte des données en histoire au Cameroun : le cas des données d'archives et des sources orales¹

Kenfack Nanfack Cyril

Modjom Tchuénchié Josué

INTRODUCTION

Le métier d'historien est inhérent à la collecte des données. L'histoire s'écrit donc à partir de la transmission écrite² (Langlois et Seignobos, 1992 : 103). Jusqu'au début du siècle dernier, de nombreux autres historiens méthodistes, à l'instar d'Henri Bruschwig, de Van Bluck et l'américain Lowie continuaient de relayer cette pensée. Joseph Ki-Zerbo les qualifie de « fétichistes de l'écriture » (Ki-Zerbo, 1978 : 17). Ce faisant, non seulement ils niaient aux traditions orales la possibilité d'être considérées comme des sources d'écriture de l'histoire, mais tendaient *ipso facto* à refuser aux peuples qui n'ont pas connu une tradition d'écriture l'appartenance à l'histoire (Tamsir Niane, 2010 : 46). Loin de ce débat, l'historien dans son travail se trouve généralement confronté à plusieurs problèmes, liés à la collecte des sources qu'elles soient écrites ou orales, à l'analyse et au traitement des données. Ces différentes étapes du travail d'historien sont indispensables à la rédaction historique. La collecte des données nécessite donc d'aller sur le terrain. Le terrain dans les canons méthodologiques de la recherche historique est une étape incontournable, celle de la rencontre du chercheur et de l'objet de la recherche (Bosredon, 2008 : 42-43). Sur le terrain, l'historien rencontre plusieurs problèmes. Ces problèmes sont plus accentués dans les jeunes États comme le Cameroun. Le présent article se propose sur la base des travaux scientifiques tels les ouvrages, les thèses et mémoires ainsi que des sources orales, de mettre en exergue les difficultés rencontrées par l'historien lors de la collecte des données orales et écrites (archivistiques). Pour y parvenir, l'étude se propose de présenter dans la première

¹ Cet article est le résultat d'une communication présentée en 2017 à l'Université de Dschang à l'occasion d'un colloque doctoral sur "les difficultés du métier d'historien".

² La transmission écrite renvoie au document qui est la pierre angulaire de tout travail historique digne de ce nom. Cf. Langlois et Seignobos, 1992 : 103.

articulation les difficultés liées à la collecte des données en histoire et, par la suite, elle ébauche quelques solutions pour pallier à ces obstacles.

1. Les difficultés liées à la collecte de données en Histoire

L'historien dans son travail est confronté non seulement aux informateurs réticents et méfiants qui refusent de partager les informations mais à l'indisponibilité de certaines archives.

1.1 L'accès aux informateurs et leur méfiance

D'emblée, il importe de rappeler que l'oralité a acquis une place capitale dans l'historiographie africaine en général et camerounaise en particulier. Joseph Ki-Zerbo fait savoir à ce sujet que « la tradition orale apparaît comme le conservatoire et le vecteur du capital de créations socio-culturelles accumulé par les peuples sans écriture : un vrai musée vivant » (Ki-Zerbo, 1999 : 27). L'accès aux informateurs est un problème crucial pour le chercheur, surtout si celui-ci n'est pas en possession de documents écrits pouvant l'aider. Il s'agit de l'indisponibilité des informateurs ; le chercheur aura à faire face à des personnes qui lui donneront des faux rendez-vous. Le chercheur rencontre aussi comme difficulté la langue dans laquelle son informateur s'exprime s'il n'est pas originaire de la même aire linguistique. Le chercheur aura aussi du mal à se faire accepter par tel informateur du fait que, soit son habillement n'épouse pas l'environnement, ou tout simplement parce qu'il a posé un geste ou dit un mot qui touche sa sensibilité (Desjouhanet, 2006 : 44).

Le Cameroun a été longtemps victime des exactions depuis l'arrivée des premiers européens sur la côte. Ces exactions sont par exemple des émeutes et répressions sanglantes au Cameroun depuis 1945 (Bontsebe, Godong, Ketchateng et al, 2012 : 3-17). Ces différentes répressions ont eu pour conséquences au sein de la population camerounaise (bamiléké, bassa en particulier) des blessures psychologiques liées à la peur de la guerre. Les populations préfèrent désormais enfouir ce douloureux passé et reprochent aux historiens d'être des curieux gênants. D'ailleurs Mokam David affirme à ce sujet que :

Au niveau des recherches sur le terrain, nous avons fait face à la méfiance des informateurs. Dans certaines régions, malgré l'ouverture démocratique du pays, des Camerounais continuent à avoir une peur bleue, lorsque l'on veut les interroger sur des sujets ayant trait à la politique. C'est après avoir été rassurés sur notre identité que certains donnaient, avec parcimonie, des réponses à nos questions, en refusant carrément l'enregistrement de l'entretien. Certains anciens membres des associations nous ont déclaré qu'ils n'en savaient rien. Des

personnes sollicitées ont hésité pendant longtemps avant de nous recevoir. Elles avaient, auparavant, tenté de nous décourager en nous multipliant les rendez-vous manqués. D'autres personnes nous ont demandé de payer leur service. C'était parfois à un prix élevé. Nos supplications les ont laissées imperturbables, si bien que nous avons dû renoncer à notre tentative d'obtenir leur aide. (Mokam, 2005 : 21).

Nous constatons que le chercheur généralement fait face aux informateurs réticents à cause de la peur et à ceux qui demandent qu'on paye leur service, d'où le problème de la rançon. D'autres trouvent le sujet très sensible.

D'autres difficultés sont causées par la réticence de certains responsables du clergé et certains musulmans. Les premiers estiment qu'il est très tôt d'écrire une histoire sur l'Eglise Catholique au Nord-Cameroun. Car pour eux, les souvenirs sont encore très vivaces. Les seconds se basent sur la sensibilité du sujet et font montre de gêne. Pour ces raisons, la collaboration a été fortement tributaire de l'opinion singulière de chaque responsable. Cette situation a dicté la réaction de plusieurs de ces responsables qui ont simplement décliné les différentes sollicitations. Certains administrateurs qui ont joué un rôle primordial durant l'ère Ahidjo se sont murés dans un mutisme absolu. C'est le cas d'Ousmane Mey Abba qui a refusé toute rencontre malgré l'insistante sollicitation. (Deussom Noubissié, 2003-2004 : 21).

Une autre difficulté majeure à laquelle se confronte le chercheur est la méfiance des informateurs (Modjom, 2015 : 18). Certains informateurs ignorants (analphabètes) pensent que le chercheur est là pour des besoins maléfiques et qu'il faille se méfier de lui. L'attitude des informateurs est presque la même partout, au premier contact, le chercheur doit faire face à la méfiance de ce dernier qu'il peut soupçonner d'espionnage. Ce souci dissipé le chercheur doit faire face aux différentes barrières suivantes lors de l'entretien :

- l'extrapolation qui conduit le témoin à généraliser son expérience individuelle, la *hiérarchisation* subjective des faits en fonction de son « vécu » personnel, deux phénomènes qui nourrissent le malentendu entre le témoin et l'historien lors de l'exposé final ou de la publication, car éclate alors l'impossible conciliation entre la force des points de vue fragmentaires et la complexité distanciée des vues d'ensemble,

- le *téléologisme* qui fait qu'un témoin réinterprète les faits et les comportements en fonction de ce qu'il a vu ou de ce qu'il est devenu *plus tard*, produisant anachronismes et faux déterminismes [...] (Peschanski, 1992 : 45-55)

Cette méfiance multidimensionnelle des informateurs prive le chercheur des données fiables pour une rédaction historique objective et crédible. À cette distanciation qui se crée entre le chercheur et l'informateur, s'ajoute la difficile exploitation des archives.

1.2. Les problèmes liés aux archives

D'après le conseil international des archives, « les archives sont l'ensemble des documents de toute nature, produits ou reçus par une personne physique ou morale, par un organisme public ou privé, résultat de son activité, organisé en conséquence de celle-ci et conservé en vue d'une utilisation éventuelle³». La loi du Cameroun n° 2000/010 du 19 décembre 2000, article 2 (1) définit les archives comme « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leurs activités »⁴. En tant que traces écrites sur le passé, elles sont d'une importance capitale dans le travail d'historien. En effet, faisant l'apologie des sources écrites, Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos font savoir que « la tradition orale est par sa nature une altération continue ; aussi dans les sciences constituées n'accepte-t-on jamais que la transmission écrite » (1992 : 103). Ces derniers accordaient ainsi un privilège à l'écriture même si Joseph Ki-Zerbo les qualifie de « fétichistes de l'écriture » (Ki-Zerbo, 1978 : 17).

L'historien camerounais a souvent de la peine à accéder à ces précieux documents d'archives. Cette difficulté d'accès est liée au problème de conservation, à l'insuffisance du personnel et à l'accessibilité.

1.2.1. Les problèmes de conservation des archives

La conservation des archives reste un réel problème au Cameroun, car rien n'est encore fait pour l'entretien du patrimoine culturel national que constitue les archives ou alors les sources archivistiques. Bien que la législation ait confiée cette gestion et conservation au ministère de la culture, rien n'est encore réellement fait pour sauver cette mémoire du pays, qui est au quotidien détruite par la poussière, les moisissures, les termites (Mbogo et Ekwe, 2004). À ce problème s'ajoute ceux de la classification et d'organisation. C'est à juste titre que Gabriel Deussom Noubissié affirme :

Les archives missionnaires présentent un tout autre cas de figure. Dans l'ensemble des diocèses et archidiocèse du Nord – Cameroun, il n'existe pas d'archives organisées, codifiées et classifiées. La plupart de leurs responsables n'inscrivent pas la question d'organisation des

³ Les archives, tentatives de définition, <https://www.arcalys.com/archivage/les-archives-tentative-de-definition>, consulté le 7 janvier 2021.

⁴ https://www.archivage.cm/french/legislations/cameroon/archiving/Loi-2000-010_18_DEC_2000.html, consulté le 21 février 2021.

archives dans l'ordre de leur priorité. A ce titre, cette situation ne facilite guère l'accès aux sources missionnaires. (2004 : 21)

Ces différents problèmes empêchent à l'historien de faire aisément son travail. De plus, pendant la période de « maquis » au Cameroun, on avait assisté à des incendies des villages et des cases. Et, certaines archives privées ont ainsi volé en fumée. Ce qui est un handicap sérieux pour l'historien. Certains protagonistes de la période de « maquis » au Cameroun n'ont pas laissé d'écrits, ce qui est dû à leur analphabétisme. Il s'agit de certains combattants de l'ALNK, de la Garde Civique Nationale de l'Ouest ou des groupes d'auto-défense. En plus de ce problème, on a l'insuffisance du personnel dans les centres de dépôts d'archives au Cameroun.

1.2.2. L'insuffisance du personnel

De nos jours au Cameroun, avec la floraison des services publics et des universités, la demande au niveau des archives est de plus en plus grande. Toutefois, les chercheurs y rencontrent de grands problèmes, ceci malgré la volonté de l'État de former des archivistes compétents. Prenons l'exemple des archives départementales de la Menoua ; les documents y sont mal classés : c'est ainsi que dans certains dossiers, on retrouve à la fois des documents administratifs, des plans de maison, des documents privés, des actes de naissances, des lettres.

Notons également que, à part les documents récents, il n'y a pas de classification, que ce soit thématique, alphabétique, chronologique ou numérique qui datent d'une période un peu éloignée. Ce centre d'archives est géré par une seule personne ; ce qui rend le travail lent, surtout si les chercheurs s'y retrouvent nombreux. Ce désordre et ce manque de personnel contribuent à ralentir les travaux du chercheur. L'accès aux archives n'est pas facile pendant la collecte des données en Histoire.

1.2.3. Le difficile accès aux archives

Le chercheur, dans les centres d'archives rencontre le problème de la limitation. En effet, la limitation a été mise sur pied pour protéger les intérêts de l'Etat ou des particuliers. Il s'agit ici de refuser ou de limiter l'accès à un document dans le but de garder les secrets d'État. Ainsi, au Cameroun, l'article 25 du chapitre 4 de la loi No 2000/010 du 19 décembre 2000 régissant les archives stipule en son alinéa 1 que : « le refus opposé à une demande de communication de documents doit être motivé par l'administration détentrice d'archives publiques ou privées ». Dans son alinéa 2, il est dit que : « le refus peut être notamment opposé à une demande de communication ou de

consultation si ladite communication ou consultation est de nature à porter atteinte, d'une manière générale, à un secret protégé par la loi. » C'est dire qu'on ne saurait communiquer à n'importe qui des documents qui pourraient nuire à la réputation d'une famille ; on ne saurait non plus livrer à la curiosité publique les dossiers administratifs les plus récents. Ainsi, la communication est réservée aux documents postérieurs à une date déterminée (moins de 60 ans pour les archives concernant la sûreté de l'État au Cameroun, 100 ans pour les archives juridiques en France). À ce problème s'ajoute celui de l'instabilité politique.

1.3. L'instabilité dans la politique du pays

À la relative nouveauté de la culture écrite en Afrique et à cette faiblesse parallèle des préoccupations archivistiques s'ajoutent, comme troisième facteur, un climat de censure politique en Afrique qui réduit singulièrement la documentation concernant les mouvements d'opposition, voire les simples critiques de la politique gouvernementale. Les groupes contestataires doivent ou bien entrer dans la clandestinité, ou bien se montrer très prudents dès lors qu'ils s'expriment, ne serait-ce qu'oralement, et *a fortiori* par écrit. Cela se traduit, en matière de documentation, par un déséquilibre considérable en faveur des thèses officielles. Pour chaque événement, la presse écrite ne fait état que du point de vue gouvernemental (Mazrui, 1984 : 40-41). La radio procède de même. Le déséquilibre en faveur du discours officiel prive l'historien d'une documentation suffisamment diversifiée pour permettre les recoupements et vérifications. L'historien contourne toujours ces problèmes pour faire son travail. Il en existe des solutions pour contrecarrer ces problèmes.

2- Quelques solutions

L'historien parvient toujours à écrire l'histoire, ceci dans la mesure où il trouve des solutions alternatives aux difficultés liées à la collecte des données. À chaque problème il trouve une solution alternative. Il s'agit des problèmes liés à l'accès aux informateurs et leur méfiance, les problèmes liés aux archives et à l'instabilité dans la politique du pays.

2.1. Quelques solutions aux problèmes d'accès aux informateurs

Les personnes ressources et ou informateurs indispensables à la recherche historique, ne partagent pas toujours la même langue que le chercheur. Pour contourner cette difficulté en rapport aux barrières linguistiques le chercheur en histoire se doit de

recourir à un traducteur afin de tirer profit de cette source désormais incontournable à la rédaction historique. Ce dernier l'aide à avoir accès aux informations. Par rapport à la méfiance des informateurs, le chercheur passe par des personnes jeunes et ouvertes aux discussions pour atteindre les personnes âgées et obtenir des informations. C'est d'ailleurs la solution alternative que Cyril Kenfack Nanfack a utilisé dans le cadre de la collecte des données empiriques pour la rédaction de son mémoire. Il affirme que « concernant les informateurs réticents, nous avons trouvé des intermédiaires proches de ces personnes ressources, qui ont glané de précieuses informations utiles à notre thématique » (Kenfack Nanfack, 2016 : 22). On constate que les proches des informateurs sont des relais fiables pour obtenir des informations utiles dans le cadre d'une recherche historique. Il existe des solutions pour contourner les problèmes d'accessibilité aux archives.

2.2. Les solutions liées aux problèmes d'accessibilité aux archives

L'historien, pour accéder aux archives disponibles, c'est-à-dire déjà déclassifiées, passe souvent par l'archiviste ou prend plus de temps pour fouiller les documents. En ce qui concerne l'archiviste, le chercheur peut lui communiquer sa thématique et lui laisser le temps de lui trouver des informations appropriées. Si l'archiviste trouve des documents pertinents concernant sa thématique, il contacte le chercheur pour que celui-ci puisse en prendre connaissance. Dans la majorité des cas, le chercheur se doit d'être patient lorsqu'il fouille les documents malgré le désordre dans lequel ils sont entassés dans les centres de dépôt d'archives. « Pour ce qui est des bibliothèques et des dépôts d'archives, nous avons pris plus de temps que prévu pour la consultation » (Kenfack Nanfack, 2016 : 22).

Le chercheur sur l'histoire du Cameroun doit également savoir que d'autres archives de la période coloniale de ce pays se trouvent dans les centres de dépôts d'archives en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Avec l'éparpillement de ces sources d'archives, il devient impossible à un chercheur camerounais issue d'une famille modeste sans bourse de faire le déplacement dans ces pays européens. Pour contourner cette difficulté, il doit entrer en contact avec les chercheurs se trouvant dans ces pays pour qu'ils l'aident à collecter les données. La collaboration entre les chercheurs devient très importante pour avoir des informations fiables. Le chercheur qui a l'opportunité de se déplacer devrait faire une préparation adéquate pour faire une

recherche complète, car il n'aura pas la chance de faire un deuxième voyage. Il est nécessaire une fois dans ces centres de dépôt d'archive métropolitain, de rassembler les données dans l'ordre dans lequel elles paraissent dans les dossiers. Cela permet de ne pas avoir des informations manquantes (Olukuju Ayodeji, 2016 : 1-12). Il existe des moyens pour contourner le problème d'instabilité politique.

2.3. Les solutions liées à l'instabilité politique dans le pays

Dans un climat politique peu favorable, l'historien, pour avoir les informations fiables et vérifiables pour reconstituer le passé, recourt à diverses sources afin de tirer profit. Animé par la quête de la vérité historique, la critique des données est une opération incontournable dans la recherche historique. On peut distinguer deux phases à savoir la confrontation et la critique des sources ; le recours aux sciences auxiliaires de l'histoire.

2.3.1. La critique et la confrontation des sources

Le traitement des sources est une opération très délicate pour l'historien. Ce dernier doit, de l'avis de Mamadou Diouf (1989 : 7), prendre un certain nombre de précautions pour mener à bien la recherche historique, en refusant catégoriquement tout parti pris. Pour Marc Bloch, le vrai historien doit détenir des qualités dont le premier est la probité (Bloch, 1949). Cela pose le problème de l'impartialité du chercheur qui doit être « étranger aux passions » (Gueye Maodo, 1999 : 13). La délicatesse de l'utilisation des sources fait de la recherche historique un métier. Une autre tâche de l'historien, selon Bloch, est de faire parler les documents. Pour cela, il doit utiliser tous les éléments du document susceptibles de lui fournir des renseignements (vocabulaire, style ...). L'autre opération consiste à faire une comparaison en « appelant à la rescousse d'autres témoignages » (sources), la priorité étant accordée au témoignage le plus vraisemblable.

Levtzion (1971 : 31-35) distingue deux niveaux dans la méthodologie historique: l'interprétation des sources à partir de l'identité et des intérêts de l'auteur (monde de l'auteur, son horizon, ses attitudes, ses sources d'information ...) ; le second niveau d'étude concerne le monde décrit par l'auteur (caractère insolite ou non des faits décrits...). Charles Becker insiste sur la nécessité de faire subir à tout document une critique externe et interne (1985 : 212-243). Il s'agit d'abord de se poser *des questions* sur la personnalité de l'auteur du texte, sur le mode de transmission des informations contenues dans le document, les éléments qui semblent étrangers au contexte du

document et qui peuvent être des rajouts dus à l'expérience personnelle de l'auteur ou à des influences reçues (religion, mythes...). Il dégage quatre cas de figures pouvant résulter de la confrontation des sources :

- l'affirmation unique où un type de source fournit des renseignements sur le passé. Dans une telle éventualité, les risques d'erreur sont importants. Cependant, l'absence de document annexe sur le fait interdit toute disqualification automatique de la première source.

- la complémentarité entre différentes sources sur un même fait; l'intérêt réside dans les possibilités de faire des recoupements pouvant apporter plus de précisions ou combler les lacunes contenues dans telle ou telle source.

- la contradiction au cas où deux ou plusieurs sources apportent des informations divergentes sur un même fait historique. Dans une telle éventualité, l'historien doit privilégier la source la plus vraisemblable par la logique et la solidité des informations qu'elle renferme.

- enfin, la confirmation où on note une convergence des informations rapportées par deux ou plusieurs sources sur un même fait historique. Pour ce cas, les marges d'erreur sont presque nulles. Les risques d'erreur pourraient être d'avantage limités par une approche pluridisciplinaire où le chercheur peut recourir aux sciences auxiliaires de l'histoire.

2.3.2. Le recours aux sciences auxiliaires de l'histoire

On peut définir les sciences « auxiliaires » ou « connexes » de l'histoire comme toutes autres disciplines qui pourraient être utilisées pour une meilleure connaissance des faits passés. Ces différentes sciences sont d'une aide indéniable dans la rédaction de l'Histoire. L'historien peut être confronté à une absence de documents permettant de reconstituer certains pans du passé. Dans ce cas, l'approche pluridisciplinaire constitue une alternative. Même s'ils existent, les documents ne se suffisent pas toujours à eux-mêmes.

Joseph Ki-Zerbo (1999 :102-110) explique la nécessité d'intégrer les autres sciences dans la recherche par l'impossibilité de comprendre l'homme en dehors de son environnement. La part de ces sciences pour la connaissance du passé fait ainsi de l'histoire une « science carrefour » qui ne doit pas négliger des disciplines comme l'ethnologie, l'ethno-botanique, l'ethno-zoologie, la paléo-botanique, la linguistique,

l'archéologie, entre autres. La « Nouvelle Histoire » dont se réclame Théophile Obenga se fonde sur l'étude du passé de l'homme dans sa globalité. Il s'agit de sortir du cadre étroit de l'histoire classique faite de récits, de textes, de fouilles pour adopter une approche pluridisciplinaire (Obenga, 1980). C'est pour cette raison que Jan Vansina plaide pour l'utilisation de l'iconographie, l'art, l'ethnographie qu'il considère comme les « sources négligées de l'histoire africaine » (1961 : 73-101).

L'importance de la pluridisciplinarité est également soulignée par Diouldé Laya (1972), Robert Cornevin (1966) et Joseph Ki-Zerbo (1978 : 21-23) qui, dans leurs études respectives ont montré comment l'historien peut tirer profit des autres sciences dans son travail de recherche. Yves Person (1962 : 462-476) a abordé la pluridisciplinarité dans son étude sur la chronologie. Selon lui, l'histoire ne doit pas se réduire à la chronologie. Elle doit obligatoirement emprunter aux sciences annexes qui, pour prendre vie et signification, s'ordonnent dans un cadre chronologique. Gueye Maodo (1999 : 14) a essayé de démontrer la compatibilité de la recherche historique avec la recherche expérimentale, en étudiant les rapports entre la génétique et l'histoire. Il souligne l'importance de l'hémoglobine pour la connaissance des maladies héréditaires du sang, la situation sanitaire d'une région dans le passé ou les mouvements migratoires.

Il apparaît ainsi que les autres sciences exactes sont également importantes pour la connaissance du passé et on pourrait se poser des questions sur la validité de l'expression sciences auxiliaires de l'histoire. Gueye cite Ki-Zerbo qui récuse cette sorte de discrimination qui distingue des sources « supérieures » ou « inférieures », « nobles » ou « vulgaires » (Gueye Maodo 1999 :14). Pour chaque type de sources, il note une source clé qui sert de base; les autres viennent la renforcer. Si on admet l'importance des autres sciences pour l'histoire, il reste à s'interroger sur la capacité de l'historien à les maîtriser toutes. Robert Delort a abordé cette question en affirmant :

L'historien ne peut embrasser toutes ces connaissances. Il s'efface devant les différentes spécialités dont il est tributaire et se borne à posséder quelques notions élémentaires de ces connaissances nées autour de lui pour faciliter ses recherches ou interprétations, ... seuls leurs résultats sont coordonnés dans une perspective historique. (Delort, 1969, pp. 449- 453).⁵

⁵ Robert Delort l'auteur a abordé les sources de l'histoire et les problèmes qu'elles posent. L'accent est mis sur l'importance des sciences auxiliaires pour une bonne connaissance du passé. Ouvrage important pour la méthodologie historique. Sa principale limite est que son auteur a axé toute la réflexion sur la civilisation européenne ignorant totalement l'Afrique.

Cela suppose une claire définition du champ d'investigation sans quoi le chercheur pourrait éprouver des difficultés pour atteindre les résultats escomptés.

CONCLUSION

Rendu au terme de cette réflexion qui portait sur les difficultés liées à la collecte des données en histoire, il en ressort que les travaux de recherche en sciences sociales en général et en histoire en particulier se heurtent à diverses embuches. On retient aussi que la collecte des données orales et écrites, indispensables à toute rédaction historique de bonne facture, n'est pas un long fleuve tranquille. Cependant, le caractère diversifié et multiforme de ces difficultés n'est pas de nature à faucher la rédaction historique car généralement maîtrisée ou contournée par des astuces crédibles qui varient suivant la nature des données à collecter et suivant les thématiques. Le chercheur peine à exploiter avec aisance les documents d'archives, car buté par leur mauvaise conservation, l'insuffisance du personnel et davantage l'instabilité politique dans le pays. Ces difficultés ne sont pas moindres lorsqu'il s'agit de la collecte des données orales notamment avec les rendez-vous manqués, les écarts de compréhension entre le chercheur et son informateur, suivant les aires linguistiques, et la méfiance. Son ingéniosité lui permet de braver tous ces obstacles pour écrire l'histoire. Ainsi, le recours aux intermédiaires plus ou moins proches de l'informateur principal s'avère judicieux pour tirer profit de ce dernier. Il fait aussi appel aux traducteurs suivant les aires linguistiques, pour limiter les écarts de compréhension qui lui limiteraient l'accès à bon nombre d'informations. Il critique et confronte les différentes sources mais aussi recourt aux sciences auxiliaires de l'histoire pour atteindre la vérité historique.

En termes de perspectives, il serait loisible que des actions soient menées dans le sens d'une meilleure classification des documents d'archives qui en tant que mémoire du passé constituent un précieux matériau pour la reconstitution du passé. Un personnel professionnel et quantitatif devrait être convié à la protection quotidienne de cet héritage commun à travers la classification ou encore la lutte contre les agents pathogènes. Le chercheur devrait se réarmer moralement pour faire face aux humeurs des informateurs desquels dépend son accès aux informations subtiles dont il est en quête.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, C. 1985. « Histoire de la Sénégambie du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle : un bilan », *Cahiers D'Études Africaines n°98*, XXV-2, pp 213-242.
- Bloch, M. 1949. *Apologie pour L'histoire ou métier d'historien*, Paris, A Colin.
- Bontsebe, S. D. Godong, S. A. Ketchateng. J. B. et al. 2012. « Émeutes et répressions sanglantes au Cameroun : comment l'État a systématiquement maté les revendications populaires depuis 1945 », *Les cahiers de mutations*, vol. 077.
- Bosredon, P. 2008. « Choix et contraintes des terrains en sciences sociales, Synthèse collective », *Atelier Terrain*, N° 27, pp 42-43.
- Cornevin, R. 1966. « L'histoire de l'Afrique noire et l'importance des sources orales », *Les cahiers de l'Histoire n°61*, pp. 4-6.
- Delort, R. 1969. *Introduction aux sciences auxiliaires de l'histoire*, Paris, A Colin.
- Desjouhanet, L. 2006. « Les difficultés d'accès à la forêt indienne. Influence du terrain dans l'orientation de la recherche sur un sujet sensible : les plantes médicinales au Kerala », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DejouhanetTerrains>.
- Deussom Noubissie, G. 2003-2004. « Catholicisme - forces politiques au nord-Cameroun : instruments de transformation sociale de l'origine au XX^e siècle », Thèse de Doctorat /Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Diouf, M. 1989. *Le Kajoor au XIX^e siècle*, Paris, Karthala.
- Gueye, M. 1999. « Les sources de l'histoire moderne et contemporaine africaine », Mémoire de DEA, UCAD.
- <https://www.arcalys.com/archivage/les-archives-tentative-de-definition>, consulté le 7 janvier 2021.
- https://www.archivage.cm/french/legislations/cameroon/archiving/Loi-2000-010_18_DEC_2000.html, consulté le 21 février 2021 à 13h 30.
- Kenfack Nanfack, C. 2016. « La Garde Civique et le Mouvement Nationaliste dans la Menoua (1960-1972) », mémoire de Master en Histoire, Université de Dschang.
- Ki-Zerbo, J. (Dir.) 1999. *Histoire générale de l'Afrique. Tome I : Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, Unesco.
- Ki-Zerbo, J. 1978. *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier.
- Langlois, C. V. et Seignobos C. 1992. *Introduction aux études historiques*, Paris, éditions Kimé.

- Laya, D. 1972. *La tradition orale : problématique et méthode des sources de l'histoire Africaine*, Niamey, Centre de documentation pour la tradition orale.
- Levtzion, N. 1971. « Considérations sur l'historiographie musulmane en Afrique », pp 31-35 dans Mveng, E. (ed.) : *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence Africaine.
- Mazrui, A. 1984. « La subjectivité et l'étude de l'histoire contemporaine : problèmes politiques, psychologiques et méthodologiques » pp 40-41 dans *La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine, documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Ouagadougou, en Haute-Volta, du 17 au 22 mai 1979*. Paris : Unesco.
- Mbogo, Y. et Ekwe, D. « Insectes, moisissure et poussière détruisent l'histoire du Cameroun », publié le 09/09/2004 sur <http://africultures.com/archives-nationales-vers-lamnesie-3500>.
- Modjom Tchuenchié, J. 2015. « Patrimoine culturel matériel de la chefferie Bayangam (Ouest Cameroun) des origines à 2001 : problème d'une continuité culturelle », Mémoire de Master en Histoire, Université de Dschang.
- Mokam, D. 2005. « Les associations régionales et le nationalisme camerounais 1945-1961 », Thèse de Doctorat /Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- Obenga, T. 1980. *Pour une nouvelle histoire*, Paris, Présence Africaine.
- Olukoju, Ayodeji. 2016. Engaging With Colonial Archives: Reflections of an End-User. Vestiges: Traces of Recordv. 2, n. 1, p. 1-12, http://www.vestiges-journal.info/2016/olukoju_2016.html, consulté le 21 février 2021 à 14h30.
- Person, Y. 1962. « Tradition orale et chronologie », *Cahiers d'études africaines*, II (3), 7, pp. 462-471.
- Peschanski, D. 1992. « La Bouche de la vérité », in *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre, pp 45-55.
- Tamsir Niane, D. 2010. « L'Histoire générale de l'Afrique n'est pas une œuvre définitive », in *Revue de Presse de la Conférence régionale sur l'Utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique dans les écoles africaines*, Tripoli.
- Vansina, J. 1961. *De la tradition orale : Essai de méthode historique*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Annales Sciences Humaines, n° 16.

This article is copyright of the Author. It is published under a [Creative Commons Attribution License](http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (CC BY 4.0 <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>) that allows others to share the work with an acknowledgement of the work's authorship and initial publication in this journal.



Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution \(4.0 International <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr) qui permet à d'autres de partager le travail avec une reconnaissance de la paternité du travail et de la publication initiale dans ce journal.